

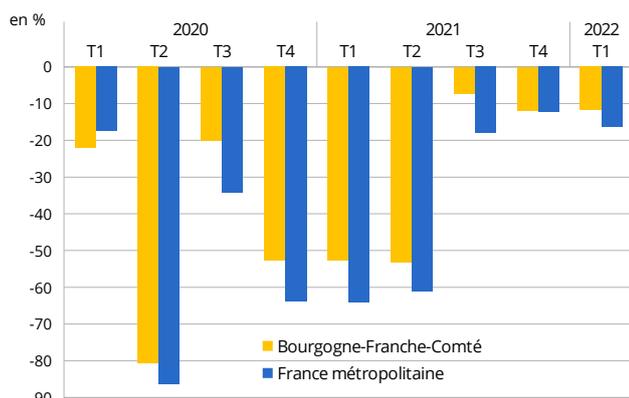
# Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, la fréquentation hôtelière reste en deçà de la période d'avant-crise

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n°153 • Juin 2022

Début 2022, la fréquentation dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté est en baisse de 12 % par rapport au premier trimestre 2019. La crise sanitaire continue de peser sur le secteur du tourisme en ce début d'année. Le recul de la clientèle non-résidente reste très prononcé. Gros contingent, les touristes en provenance de Chine ne sont pas revenus. En revanche, la baisse de la clientèle résidant en France est plus modérée. En légère hausse, la clientèle d'affaires limite la baisse de la fréquentation.

Au premier trimestre 2022, l'activité hôtelière en Bourgogne-Franche-Comté reste en deçà de la période d'avant-crise  
 ► **figure 1.** Le secteur hôtelier demeure toujours impacté par les conséquences de l'épidémie de la Covid-19. Le passe vaccinal est d'ailleurs resté en vigueur jusqu'au 14 mars 2022, limitant les déplacements touristiques.

## ► 1. Évolution trimestrielle du nombre de nuitées comparée au même trimestre en 2019



Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

## Fort recul de la clientèle non-résidente

Début 2022, la fréquentation hôtelière dans la région s'établit à un peu moins de 1,2 million de nuitées, soit une baisse de 12 % par rapport au premier trimestre 2019 ► **figure 2.** En France métropolitaine, la baisse est de 16 %.

## ► 2. Fréquentation hôtelière selon la région

	Nuitées au T1 2022		Évolution T1 2022/T1 2019 (en %)		
	Nombre	Part des résidents (en %)	Ensemble	Résidents	Non-résidents
Île-de-France	11 083 100	56,5	-26,0	-16,3	-35,7
Auvergne-Rhône-Alpes	6 004 000	76,7	-8,2	+0,4	-28,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 319 400	83,0	-11,0	+2,6	-46,1
Nouvelle-Aquitaine	2 385 600	91,3	-9,1	-6,4	-29,8
Occitanie	2 181 400	89,3	-13,5	-5,6	-49,3
Grand Est	2 149 800	78,3	-17,9	-10,6	-36,6
Hauts-de-France	1 611 700	85,7	-12,3	-2,9	-44,4
Normandie	1 246 700	90,7	-12,5	-7,8	-41,8
Bretagne	1 220 700	95,0	-8,1	-4,5	-46,3
Pays de la Loire	1 209 500	93,4	-10,2	-8,5	-29,0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>1 164 400</b>	<b>82,9</b>	<b>-11,8</b>	<b>-6,7</b>	<b>-30,2</b>
Centre-Val de Loire	901 400	91,4	-8,0	-2,0	-44,1
Corse	113 000	93,3	-6,4	-3,2	-35,9
France métropolitaine	34 590 800	75,5	-16,4	-7,0	-36,2

Source : Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Cette diminution des nuitées s'explique en partie par un fort recul de la fréquentation des **non-résidents**. Région la plus dépendante de la clientèle internationale, l'Île-de-France enregistre le repli de fréquentation le plus important (- 26 %). Le Grand Est peine en outre à attirer des touristes **résidents** dont les nuitées reculent de 11 %.

La fréquentation des touristes en provenance de l'étranger chute de 30 % en Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 3**. Clientèle non-résidente la plus présente dans la région avant la crise, les Chinois sont totalement absents depuis 2020. Les nuitées américaines, britanniques et allemandes sont également en forte régression. En revanche, les Néerlandais et les Belges ont augmenté leur fréquentation dans les hôtels, respectivement de + 54 % et + 18 %.

### ► 3. Fréquentation hôtelière selon l'origine de la clientèle en Bourgogne-Franche-Comté

	Nuitées		
	T1 2022	T1 2019	Évolution T1 2022/T1 2019 (en %)
<b>Résidents</b>	<b>965 700</b>	<b>1 035 200</b>	<b>- 6,7</b>
<b>Non-résidents</b>	<b>198 800</b>	<b>284 700</b>	<b>- 30,2</b>
<i>Dont :</i>			
<i>Belgique</i>	49 500	41 900	+ 18,3
<i>Pays-Bas</i>	31 900	20 700	+ 54,3
<i>Royaume-Uni</i>	26 300	36 000	- 26,9
<i>Allemagne</i>	19 600	26 200	- 25,0
<i>Suisse</i>	16 100	19 600	- 17,6
<i>Italie</i>	9 600	13 900	- 31,4
<i>Espagne</i>	7 100	7 200	- 2,1
<i>États-Unis</i>	5 400	14 300	- 62,1
<i>Chine</i>	n.s.	55 900	- 99,5

n.s. : non significatif

**Source :** Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

Au premier trimestre 2022, les nuitées résidentes représentent 83 % de l'ensemble des nuitées dans la région. La fréquentation des résidents recule de 7 %, une baisse quatre fois moins élevée que les non-résidents. Ce repli se concentre sur le mois de janvier (- 18 %) alors que février et mars sont quasi stables par rapport à 2019.

### L'Yonne, seule exception

Les nuitées des résidents et non-résidents diminuent dans tous les départements, l'Yonne étant le plus épargné par cette baisse. Dans

#### ► Définitions

**Nuitées :** nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement correspond à six nuitées de même que six personnes séjournant chacune une nuit.

**Touriste non-résident :** touriste résidant hors de France.

**Touriste résident :** touriste résidant en France.

**Taux d'occupation moyen :** rapport entre le nombre de chambres d'hôtels occupées et le nombre de chambres d'hôtels effectivement disponibles (en tenant compte des fermetures diverses).

ce dernier, les nuitées des résidents dépassent leur niveau d'avant-crise limitant à 3 % le recul de la fréquentation au premier trimestre 2022 ► **figure 4**. Le nombre de nuitées en Côte-d'Or diminue de 11 %. Ce département, le plus touristique de la région, accueille une clientèle non-résidente très importante. La Haute-Saône, département dont la fréquentation est la plus faible, perd 31 % de ses nuitées. Elles diminuent de 35 % dans le Territoire de Belfort, qui perd plus de la moitié de ses nuitées étrangères ce trimestre. La fréquentation des non-résidents est en très léger recul dans le Jura (- 1 %), département dont la baisse de la clientèle internationale est de très loin la plus faible.

### ► 4. Fréquentation hôtelière selon le département

	Nuitées			Taux d'occupation	
	T1 2022	T1 2019	Évolution T1 2022/T1 2019 (en %)	T1 2022 (en %)	Évolution T1 2022/T1 2019 (en point)
Côte-d'Or	390 500	436 500	- 10,5	43,0	- 4,6
Doubs	190 000	220 600	- 13,9	44,6	- 5,4
Jura	96 400	108 300	- 11,0	48,5	+ 1,5
Nièvre	62 600	67 500	- 7,2	42,9	+ 3,1
Haute-Saône	20 300	29 300	- 31,0	31,2	- 2,8
Saône-et-Loire	241 700	268 500	- 10,0	43,5	- 0,9
Yonne	123 000	127 200	- 3,3	42,3	- 1,1
Territoire de Belfort	40 000	61 800	- 35,2	36,6	- 11,9
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>1 167 500</b>	<b>1 319 700</b>	<b>- 11,8</b>	<b>43,0</b>	<b>- 2,9</b>
France métropolitaine	34 627 000	41 365 100	- 16,4	46,2	- 8,1

**Source :** Insee, en partenariat avec les Comités Régionaux de Tourisme, enquête sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

### La clientèle d'affaires retrouve son niveau d'avant-crise

En Bourgogne-Franche-Comté, le **taux d'occupation moyen** des hôtels s'établit à 43 %, soit 3 points de moins qu'au premier trimestre 2019. Il diminue dans tous les départements à l'exception de la Nièvre et du Jura.

Avec près de 780 000 nuitées au premier trimestre 2022, la clientèle d'affaires retrouve son niveau d'avant-crise. En légère hausse par rapport à 2019, elle contribue à limiter la baisse de la fréquentation. En particulier, elle augmente de 20 % en Côte-d'Or, département qui concentre près du tiers des nuitées d'affaires. ●

### Frédéric Bianucci (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

#### ► Pour en savoir plus

- **Bianucci F.**, « Saison d'été 2021 : une fréquentation en retrait par rapport à son niveau d'avant-crise », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 143, décembre 2021.
- **Brion D., Desnoyers C.**, « Hébergements proposés par des particuliers via des plateformes : 2 nuitées sur 3 sont réservées par des clients résidant en France », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 142, novembre 2021.
- **Tribout X.**, « Tourisme - La fréquentation hôtelière chute de près de la moitié dans la région », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n° 27, juillet 2021.

